

La **Rose des vents**



Office municipal
d'habitation
de Montréal

Le bulletin des locataires de l'Office municipal d'habitation de Montréal Juin 2015 • Volume 14 • No 1

Le Club Fleurs et Jardins, déjà 5 ans!

Page 5

Les préposés à la
sécurité des locataires :
une présence rassurante
Page 3

La Fondation de l'OMHM
Page 15



Denis Quirion
Directeur général
de l'OMHM

L'OMHM, bien plus qu'un gestionnaire immobilier

Chères locataires,
Chers locataires,

Comme vous pouvez le constater, les sujets foisonnent dans cette édition de La Rose des vents. On peut dire que son contenu est à l'image de l'Office municipal d'habitation de Montréal (OMHM), pour qui les projets ne manquent pas !

Dans ce numéro, nous avons voulu vous parler, notamment, des jeunes. Des quelque 35 000 personnes qui habitent dans les HLM de Montréal, près de 9 000 sont âgés de moins de 18 ans. Pour l'OMHM, il est important de les soutenir dans leur développement personnel et leur parcours professionnel. Parfois victimes d'exclusion à l'école, certains d'entre eux décrochent et se sentent démunis. La Fondation de l'OMHM, créée il y a 4 ans, a pour mission de les encourager à persévérer dans leurs études et à s'investir dans la société

québécoise. Des activités de financement permettent d'amasser chaque année des fonds qui aideront les jeunes dans la réalisation de leurs projets d'avenir. Ainsi, en février dernier, 15 jeunes des HLM fréquentant diverses écoles de Montréal ont reçu des bourses qui visent à les motiver, les féliciter et les encourager. Elles leur seront versées pendant trois ans, soit jusqu'à la fin de leurs études secondaires. Vous trouverez plus d'information sur ce programme à la page 15.

Il est important de souligner que les jeunes des HLM ont un grand potentiel et souhaitent réussir. Plusieurs deviennent même des modèles pour les autres. Vous pourrez lire le portrait inspirant d'un jeune homme au parcours étonnant, qui a été honoré à l'Assemblée nationale, en présence du premier ministre Philippe Couillard. À l'OMHM, nous soutenons également les étudiants en leur donnant la

possibilité de faire un stage auprès de nos employés et d'obtenir un travail d'été parmi nos brigades de propreté et de verdissement.

Enfin, vous avez remarqué, en page couverture et à la page 5, les belles réalisations horticoles qui font la fierté de nos habitations pendant la saison estivale. Elles sont l'œuvre des membres locataires du Club Fleurs et Jardins, qui fête cette année son 5^e anniversaire. Le club a aussi son volet Jeunesse, qui offre aux jeunes, par le biais des organismes communautaires participants, l'occasion de réaliser leurs projets de verdissement. Joignez-vous au Club et contribuez, vous aussi, à l'embellissement de vos milieux de vie!

J'en profite pour vous souhaiter un été ensoleillé et verdoyant. Nous l'avons bien mérité !

Denis Quirion
Directeur général de l'OMHM

Vos élus vous parlent



Francine Cayer
Membre locataire du conseil
d'administration de l'OMHM

Ne vous privez pas de vos droits !

En tant que membre du Comité consultatif des résidents (CCR) et du conseil d'administration (CA) de l'Office municipal d'habitation de Montréal (OMHM), j'ai pu assister à des réunions de comités de secteur et de sous-secteur dans deux secteurs au cours des derniers mois. J'ai été enchantée de voir le travail que les associations de locataires accomplissent au sein de ces instances et à quel point la communication s'effectue bien entre les représentants de l'Office et ceux des résidents.

Il m'a cependant semblé qu'il y avait peu de locataires présents, si l'on compare au nombre de personnes habitant en HLM dans ces secteurs. Je crois que les résidents des HLM

qui n'ont pas d'association se privent de faire valoir leurs droits et, ainsi, d'améliorer leur situation. Pourtant, nous avons une véritable écoute de la part de l'OMHM. J'en ai eu la preuve, quand le CA de l'Office a réorganisé son ordre du jour pour que le rapport des représentants du CCR soit toujours présenté en début de réunion. Ainsi, les membres sont bien réceptifs au moment d'entendre les préoccupations et les avis des locataires.

Je sais aussi que des membres d'associations existantes seraient prêts à servir de mentors pour aider d'autres résidents à former leur association. J'invite donc les locataires des HLM qui aimeraient fonder une association à venir

s'exprimer à la période publique de questions qui se déroule au début de chaque réunion de sous-secteur.

Le CCR vient de créer un comité de soutien aux associations, pour venir en aide à celles qui éprouvent des difficultés. Qu'il s'agisse de faire naître ou de faire grandir votre association, vous n'êtes pas seul. N'hésitez pas à communiquer avec votre organisateur communautaire qui vous apportera un soutien professionnel et vous guidera. Saisissez les occasions qui vous sont offertes de rencontrer des gens comme vous qui ont réussi à se regrouper et qui vous appuieront dans cette aventure stimulante.

Les préposés à la sécurité des locataires : une présence rassurante!

Par Nicole Halpert

Les préposés à la sécurité (PS) sont les yeux et les oreilles de l'Office, comme le dit Jean-Jacques Gingras, sympathique PS des habitations Charlevoix depuis cinq ans. Ils doivent avoir une tête sur les épaules et le cœur à la bonne place pour réussir ce travail qui demande doigté, diplomatie et délicatesse.

De jour, Jean-Jacques est intervenant dans une maison de transition. De soir, de retour à l'appartement qu'il partage avec sa femme et ses chats, il veille à la sécurité de locataires, qui comptent sur sa présence rassurante. Sa belle-mère réside aussi aux habitations Charlevoix depuis plusieurs décennies. C'est elle qui lui a parlé du poste de préposé à la sécurité.

Jean-Jacques comprend bien sa clientèle. Il sait que les résidants sont parfois inquiets, que certains ont des phobies, que d'autres ont des habitudes comme de ramasser trop de choses et d'encombrer leurs appartements. Il mentionne que la proximité du métro Charlevoix crée un grand achalandage et occasionne des problèmes d'itinérance dans le quartier, ce qui insécurise les locataires.

« Ce que j'aime le plus, ce sont les interactions avec les gens. Je leur dis souvent que notre immeuble est un village et que chaque étage est comme une rue. Les locataires sont ici chez eux. On doit les traiter avec respect et dignité », nous confie le préposé à la sécurité. Il raconte qu'il est



« Ce que j'aime le plus, ce sont les interactions avec les gens. »

Jean-Jacques fait sa ronde pour vérifier que tout va bien. Il sait que plusieurs locataires sont isolés et ont besoin non seulement de se sentir en sécurité, mais aussi de se faire rassurer.

important de bien comprendre le rôle des PS et de l'expliquer aux locataires : « Je suis disponible de 18 h à 6 h. Je fais des rondes de sécurité et je réponds aux locataires qui ont des inquiétudes. »

Jean-Jacques a eu à gérer quelques situations difficiles, comme lorsque le fils d'une locataire s'est installé chez sa mère pour y inviter des amis et faire la fête. C'est

Jean-Jacques qui a communiqué avec les intervenants de l'Office afin qu'ils remédient à la situation.

Depuis qu'il est aux habitations Charlevoix, les choses vont mieux. Les résidants se sentent bien, sachant que Jean-Jacques est aux aguets.

QUI SONT LES PRÉPOSÉS À LA SÉCURITÉ ET QUEL EST LEUR RÔLE ?

Les PS sont des employés de l'Office municipal d'habitation de Montréal (OMHM);

- > Ils sont disponibles de 18 h à 6 h pour les interventions d'urgence;
- > Ils effectuent deux rondes en soirée;
- > Les PS doivent signaler toute anomalie ou défectuosité et prendre les mesures pour corriger la situation;
- > Ils collaborent au plan d'urgence mis en œuvre par l'OMHM.



Nicole Vallières
Membre locataire du conseil
d'administration de l'OMHM

2015 : une année pour agir

Des gens travaillent pour vous : des locataires bénévoles et des employés de l'Office municipal d'habitation de Montréal (OMHM). En ce moment, ils préparent un nouveau plan stratégique, revoient les standards d'entretien et de réparations et améliorent les procédures d'accueil des nouveaux locataires. Ils mettent à jour le guide *Ensemble pour agir* et forment une instance de consultation des résidents pour les programmes de logements abordables autres que les HLM.

Toutes ces actions visent l'amélioration de la qualité de vie des locataires. Souvent, on entend dire que « l'Office ne fait rien ». Il faut se rappeler que l'OMHM est

une « grosse machine » qui administre au quotidien 23 000 logements répartis sur 900 sites et abritant près de 40 000 personnes, dont 35 000 dans les HLM. Ça implique, entre autres, de faire constamment de l'entretien et des réparations. Pour que cela fonctionne bien, il faut d'abord que les locataires signalent les problèmes, afin que l'Office sache où intervenir.

Il est possible qu'un problème persiste dans certains cas; il faut alors continuer de dire ce qui ne va pas. Si l'OMHM n'en est pas informé, il ne peut agir ! Parfois, nous essayons une solution afin d'améliorer une situation, mais elle ne fonctionne pas toujours. Il faut

alors en trouver une autre. Ce n'est qu'en collaborant que nous réussirons à améliorer les choses.

Les difficultés rencontrées le plus souvent dans les HLM concernent les réparations dans les immeubles et les problèmes entre voisins. Malheureusement, ces difficultés existeront toujours. N'hésitez pas à joindre votre agent de location pour ce qui touche les relations de voisinage et à téléphoner au centre d'appels (514 872-6646) pour les réparations. En plus des locataires que vous élisez pour vous représenter, le centre d'appels est le lien à privilégier pour améliorer votre milieu de vie. Souvenez-vous que donner et recevoir de l'information évite les frustrations !



Sylvain Labrecque
Président du Comité
consultatif des résidents

Le travail se poursuit sans relâche

Si la tendance est aux compressions dans certains domaines, je peux vous assurer que le Comité consultatif des résidents (CCR), lui, n'a fait aucune compression dans ses heures de travail ! Ces derniers mois, nous avons consulté nos associations sur tous les enjeux qui les concernent : l'entretien et les réparations, le rôle des associations, du CCR, des organisateurs communautaires et des autres services de l'Office municipal d'habitation de Montréal (OMHM).

Après analyse, cette abondance de renseignements nous permettra de brosser un portrait global de la situation afin de mieux connaître les besoins des associations et de faire

valoir ceux des résidents des HLM. Tous les représentants de locataires ont à cœur l'amélioration des services qui vous sont offerts et ils se dévouent à leur mission.

De nombreux sujets sont abordés aux réunions du CCR, dont des dossiers de grande importance. Nous travaillons actuellement sur un plan d'action du CCR pour donner suite aux recommandations qui nous ont été faites lors de notre bilan l'automne dernier. Nous vous ferons part des mesures que nous prendrons afin de répondre aux préoccupations des résidents des HLM.

Je tiens à souligner l'engagement que manifestent tous les représentants de locataires membres du CCR. Je les remercie également de leur vote de confiance à mon égard. Je suis fier d'être votre porte-parole auprès de l'OMHM et je compte mener à bien nos actions en collaboration avec l'Office.

Je conclurai en souhaitant à tous les locataires, aux présidents des associations et aux employés de l'OMHM de bien profiter de cette belle saison qu'est l'été. Quoique courte, c'est une période nécessaire pour se ressourcer et très propice aux échanges entre voisins. Saisissez toutes les occasions de mieux les connaître !

Période publique de questions

Les résidents qui ne sont pas regroupés en comité de locataires peuvent rencontrer les gestionnaires de leur secteur et leur faire part de leurs préoccupations en participant à la période publique de questions des comités de secteur. Pour information : 514 872-2104.

Prochaines rencontres des comités de secteur

Secteur Sud-Ouest
Jeudi 8 octobre, 13h30
(endroit à confirmer)

Secteur Nord-Ouest
Jeudi 8 octobre, 13h
aux habitations
Marie-Rollet
(6556, 26^e avenue)

Secteur Est
Jeudi 8 octobre, 13h
aux habitations
Les Jardins Angevin
(7750, boulevard
Châteauneuf)

Un club fort de ses 600 membres

Le Club Fleurs et Jardins souligne sa 5^e saison !

Par Jocelyne Dorris

Nous avons tous hâte de revoir nos balcons et parterres fleuris et verdoyants. Heureusement, grâce aux amateurs d'horticulture des HLM, la nature recommence à s'épanouir !

Chaque année, l'Office municipal d'habitation de Montréal (OMHM) encourage ses locataires à fleurir leur balcon, à verdir leur terrain et à cultiver leur potager. Ils contribuent ainsi de façon importante à l'amélioration de leur milieu de vie. C'est afin d'inciter le plus grand nombre de résidents à participer à des projets de verdissement qu'est né, en 2011, le Club Fleurs et Jardins.

« Les projets de jardinage permettent de vivre un rapprochement avec la nature et rassemblent les collectivités. L'objectif du Club est d'aider et de soutenir les locataires dans la réalisation de leurs projets en leur fournissant conseils, matériel et encouragements », affirme Nicolas Joly, directeur du développement durable à l'OMHM.

Les nouveautés en 2015

Après 5 années d'activités, le Club a décidé d'offrir à ses 600 membres plusieurs nouveautés. « L'organisme de verdissement social Sentier Urbain demeure notre partenaire et, cette année, il nous propose des services encore plus intéressants », souligne M. Joly. Ainsi, comme nouveauté, 4 visites guidées et des animations sur l'environnement auront lieu au cours de l'été dans les jardins du Circuits Jardins de Sentier Urbain. Ces visites participatives remplacent la cérémonie de clôture de fin de saison qui avait lieu au Jardin botanique.

Vous êtes déjà membre et souhaitez recevoir du matériel gratuitement ou de l'information sur les visites et les formations ? Composez le **514 521-9292** pour joindre **Lucie Vallée**, conseillère horticole de Sentier Urbain.



Des membres locataires des Jardins Angevin dans l'arrondissement d'Anjou

Bulletin d'adhésion

Club



Fleurs et Jardins

Ensemble, on embellit la vie!

Plus de 12 000 \$ en prix à gagner!

De nombreux tirages seront effectués au courant de la saison. Les membres peuvent s'inscrire dans différentes catégories (balcon, terrain ou potager) et travailler seul ou en équipe.

Pour plus de renseignements, visitez la section « Vous êtes locataires », « Penser vert » du site www.omhm.qc.ca

Volet jeunesse

L'OMHM souhaite reconnaître les efforts d'embellissement et de verdissement faits par les jeunes. Une vingtaine d'organismes qui travaillent auprès des jeunes en HLM recevront une contribution financière pour l'achat de végétaux et de matériel horticole. La participation de ces jeunes est belle à voir. Ils réalisent tant de petits travaux, comme peindre des pots de fleurs, que de plus gros, comme planter des arbustes !

Les avantages d'être membre

Adhérer au Club Fleurs et Jardins comporte plusieurs avantages :

- Visite à domicile et consultation téléphonique par un conseiller horticole de Sentier Urbain;
- Formations horticoles en groupe organisées par Sentier Urbain, selon la demande;
- Possibilité de remporter l'un des 126 chèques cadeaux pour des achats en pépinière;
- Selon les disponibilités, dons de bac en cèdre avec terreau, compost et paillis (format individuel et collectif) et dons de terre.

Vous souhaitez devenir membre ?

Vous n'avez qu'à remplir et à nous retourner le bulletin d'adhésion ci-dessous. Il est aussi disponible sur le site Web www.omhm.qc.ca, sous l'onglet « Vous êtes locataires/ section à gauche Pensez vert/, page Club Fleurs et Jardins. Vous pouvez également nous joindre en composant le **514 872-2016**. **C'est simple et gratuit !**

Nous remercions les pépinières participantes : Angel Jardins, Frank Fleuriste, Mega Centre Montréal, Les serres Noël Wilson et fils, Pépinière Jasmin et Willy Haeck et fils.

Bonne saison 2015 !



Les aménagements réalisés par les membres créent un environnement attrayant et coloré.



Plusieurs jeunes des HLM participent activement aux projets de verdissement.

Prénom et nom de famille du participant _____ Adresse _____ App. _____ Ville _____

Prénom et nom de famille du chef de ménage (si différente) _____

Code postal _____ (____) _____ Téléphone _____ Nom de votre immeuble _____ Courriel _____

Quel mot représente le mieux votre aménagement:

Balcon Terrain Potager

Travaillez-vous seul ou en équipe sur votre aménagement?

Individuel Équipe* Nom de l'équipe : _____

*N.B.: Deux personnes ou plus vivant dans le même logement doivent indiquer "Individuel". Deux personnes ou plus vivant dans des logements différents doivent indiquer "Équipe". Pour la catégorie « Équipe », veuillez joindre une feuille avec les coordonnées de tous les membres. Veuillez également indiquer clairement la personne responsable de l'équipe.

Renseignements :
514 872-2016

Vous pouvez également compléter un bulletin d'adhésion en ligne, au www.omhm.qc.ca, sous l'onglet «Vous êtes locataires», «Penser vert».

Envoyez votre bulletin d'adhésion à l'adresse suivante :

OMHM - Club Fleurs et Jardins
415, rue Saint-Antoine Ouest,
2^e étage, Montréal, Qc H2Z 1H8

Une confirmation d'inscription vous sera envoyée par la poste.

En m'inscrivant au concours, j'autorise l'Office municipal d'habitation de Montréal à utiliser ma photo dans diverses publications.

Les comités d'audit

Des équipes chargées de tracer un portrait de nos immeubles

Par Jocelyne Dorris

Deux fois par année, des comités d'audit font des visites d'inspection des HLM. Pour l'Office municipal d'habitation de Montréal (OMHM), ces tournées sont un outil d'évaluation de la qualité de l'entretien et de la sécurité de ses immeubles.

Qu'est-ce qu'un audit?

L'audit est une « photographie » du niveau de qualité de l'entretien général et de la sécurité dans un immeuble à un moment précis. Chaque équipe, composée de trois auditeurs, consacre une journée à la visite des immeubles et des terrains dans un secteur afin de les évaluer. Ces visites sont faites à l'improviste; le personnel d'entretien du HLM n'est pas prévenu.

Les auditeurs n'entrent pas dans les logements. Ils évaluent la qualité de l'entretien à l'intérieur et à l'extérieur de l'immeuble. On examine d'abord l'extérieur : la propreté des terrains et des entrées, le dégagement des balcons, la disposition des ordures. Puis, les aires communes sont observées, tant sur le plan de la propreté que de la sécurité : ascenseur, corridors, garage, hall d'entrée, salle communautaire, etc. Des notes sont données selon le degré de satisfaction.

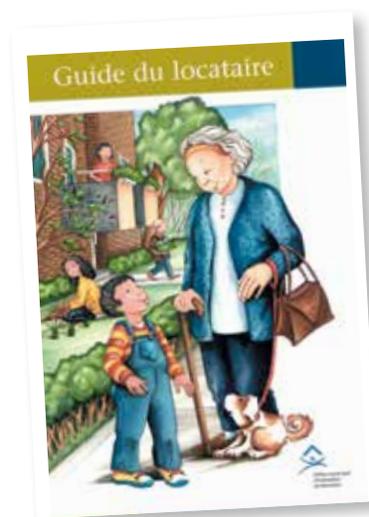
Un outil amélioré en 2015

Cette année, la grille d'évaluation a été revue afin de faciliter le travail des auditeurs. Ainsi, une attention plus grande est accordée aux éléments liés à la sécurité (lumières, portes, cages d'escalier, etc.). Si une défaillance est relevée, elle sera indiquée en rouge, afin de souligner l'urgence d'agir.

À la suite de la remise du rapport d'audit, les directeurs à l'entretien et aux réparations devront produire un plan d'action afin d'apporter les correctifs nécessaires aux éléments ciblés. Le personnel de l'OMHM assurera le suivi du plan d'action.

Le respect du règlement d'immeuble

Les comités d'audit vont maintenant évaluer si certains points du règlement d'immeuble sont bien respectés. Par exemple, en ce qui touche l'encombrement des balcons ou l'interdiction d'installer une antenne satellite sur les murs extérieurs ou les garde-corps des balcons. Le personnel de l'OMHM préviendra les locataires fautifs et leur rappellera de respecter le règlement d'immeuble, qui fait partie du bail.



Guide du locataire

Ce guide comporte des renseignements concernant votre bail et le règlement d'immeuble. Il explique les façons de faire de l'Office et les services auxquels vous avez droit, de même que vos obligations comme locataire. Demandez-le à votre agent de location, qui peut aussi vous renseigner sur le règlement de votre immeuble. Il est aussi disponible sur le site Web au www.omhm.qc.ca/locataires-omhm.

QUI FAIT LES AUDITS ?

Dans chaque secteur, deux représentants de locataires et des remplaçants sont élus tous les 2 ans afin de procéder aux audits avec des employés de l'OMHM. Un locataire ne fait jamais un audit dans son secteur. Serge Arbour, des habitations Delorimier, a participé à quelques audits : « Ces expériences m'ont permis d'avoir une vue d'ensemble de plusieurs habitations situées dans des secteurs différents d'où je réside. J'ai apprécié comparer les unes avec les autres ». Il ajoute : « Comme locataires, nous avons l'occasion de donner notre avis au personnel de l'OMHM. Ces discussions aident à mieux comprendre les façons de faire. »

LES ÉLUS AUX COMITÉS D'AUDIT

SECTEUR EST

Représentants
Claire Casault
(Les Jardins Angevin)

Robert Pellerin
(Saint-André)

Remplaçants
Julie Laprès
(Séguin)

Sylvain Labrecque
(Jacques-Cartier)

SECTEUR NORD-OUEST

Représentants
Lise Gratton
(Bruchési)

Un poste à pourvoir

Remplaçants
Micheline Armstrong
(Marie-Rollet)

Bertha Labrie
(Hélène-Boullé)

SECTEUR SUD-OUEST

Représentants
Guerson Beaubrun
(Terrasse Coursol)

Nicole Vallières
(Richmond)

Remplaçants
André Limoges
(Le Domaine des Rapides)

Ginette Cadieux
(Charlebois)

Vos rapports d'impôts... Conservez vos copies, elles sont toujours utiles !

Par Martin Després

Pour faciliter le renouvellement de votre bail, gardez toujours à portée de main les documents de votre rapport d'impôt. Ils seront utiles à votre agent de location.

Afin d'établir chaque année le coût de votre loyer, vous devez déclarer les revenus bruts de l'année précédente de tous les occupants de votre logement âgés de 18 ans et plus. Vous devez ainsi fournir les documents suivants de votre rapport d'impôt de 2014 :

- une copie de l'avis de cotisation;
- une copie de la déclaration de revenus;
- tous les relevés joints à votre déclaration (ex. : Relevé 1, Relevé 5, etc.).

Chacun des occupants de 18 ans et plus de votre logement doit également remettre les documents relatifs à d'autres sources de revenus comme :

- la Sécurité de la vieillesse;
- le Régime des rentes du Québec;
- l'aide sociale;
- une pension alimentaire;
- des bourses d'études;
- le retrait d'un REER (régime enregistré d'épargne retraite), d'un FERR (fonds enregistré de revenu de retraite), d'un CRI (compte de retraite immobilisé) ou d'un FRV (fonds de revenu viager);
- la pension des Anciens combattants;
- une source de revenu non mentionnée dans la déclaration de revenus.

De plus, si vous louez un espace de stationnement de l'Office, vous devez apporter, lors du renouvellement de votre bail, une copie du certificat d'immatriculation en vigueur et la preuve d'assurance du véhicule.

En préparant vos documents et en les conservant en lieu sûr, vous faciliterez le travail de votre agent de location et, en prime, vous épargnerez du temps !



Nouvelles heures d'ouverture pour le Bureau de l'Ouest de l'île

Le Bureau de l'Ouest de l'île de l'OMHM devient un point de services et continuera de desservir les locataires. L'agent de location vous accueille tous les mercredis, de 8 h 30 à 12 h. Quant au point de services de Pointe-Claire, il fermera ses portes le 9 juin. Le service à la clientèle n'est pas affecté par ces changements puisqu'il n'y a aucune interruption de services. Le centre d'appels (514 872-6646) demeure ouvert en tout temps pour les demandes liées à la sécurité et aux réparations urgentes. L'OMHM s'engage à offrir à ses clients de l'ouest de l'île les mêmes services qu'il procure à l'ensemble de ses locataires.

Bâtir ensemble pour mieux vivre

Les travaux majeurs en 2015 : l'OMHM poursuit ses efforts !

Par Marie-Eve Leblanc

Habitations Nicolet

Avant



LE BUDGET DES TRAVAUX MAJEURS

DEPUIS 2008

525 M\$ investis

POUR 2015

125 M\$ réclamés

98,8 M\$

confirmés à ce jour

Travaux prioritaires pour les locataires

Sommes investies

Travaux dans les logements vacants 13 M\$

Travaux dans les logements occupés 12,5 M\$
(travaux préventifs, réparations et modernisation)

Enveloppes de bâtiment 19,7 M\$
(maçonnerie, portes et fenêtres)

Ventilation et chauffage 3,8 M\$

Cette année encore, des investissements importants sont prévus dans le parc immobilier. Au moment de mettre sous presse, l'OMHM a appris que le montant disponible, en 2015, pour les travaux majeurs dans les HLM de Montréal, s'élève à 98,8 M\$

Quelques priorités

Les priorités sont établies en début d'année en fonction du bilan de santé de nos immeubles, de vos demandes, des priorités établies par la Société d'habitation du Québec et du budget attendu. Toutefois, les travaux qui touchent la santé ou la sécurité des locataires demeurent prioritaires. Bonne nouvelle pour 2015 : près de la moitié du budget concerne les rénovations que vous avez estimées prioritaires.

L'OMHM intensifiera aussi ses investissements dans le maintien en bon état de son parc immobilier. Par exemple, pour rendre plus étanches ses immeubles, plusieurs améliorations sont prévues, comme la réparation des balcons et la pose de scellant. Pour votre sécurité, les travaux de modernisation des systèmes d'alarme-incendie (2 M\$) et l'inspection et la sécurisation des façades des édifices (7,5 M\$) se poursuivront.

Quatre grands chantiers se poursuivront cette année : aux habitations Plamondon, Nicolet, Villeneuve B et Dufresne A, B, C. Parmi les nouveaux travaux figurent ceux aux habitations De Salaberry, Plaza Laurier II, Montmorency et Manoir Charles Dutaud.

Les locataires : partenaires des travaux

L'Office entend toujours tenir des rencontres d'information et de consultation auprès des locataires lorsque des travaux sont prévus. En participant aux rencontres, vous pourrez échanger sur vos besoins et vos préoccupations et contribuerez aussi à ce que les rénovations soient mieux adaptées à votre réalité. Au moment des travaux, surveillez les avis et allez à votre boîte aux lettres, car vous recevrez l'*Infochantier*. Cette publication vous informe sur les travaux dans votre immeuble. Visitez le www.omhm.qc.ca, entrez votre code postal et consultez les *Infochantier* qui vous concernent.

DES LOCATAIRES TÉMOIGNENT...

Visitez le www.omhm.qc.ca, section à droite « L'OMHM en vidéos », choisir la page Travaux majeurs et visionnez le témoignage de 2 locataires qui nous parlent des retombées des travaux sur leur milieu de vie.

Albert Mondor : un homme qui embellit nos vies...

Par Jocelyne Dorris

« Depuis que je suis tout petit, j'ai toujours aimé le contact avec la nature... »



Animateur, chroniqueur, conférencier et auteur, Albert Mondor distribue avec abondance ses conseils horticoles. Rencontre avec un homme qui cultive ses passions depuis son jeune âge.

Diplômé en horticulture ornementale et bachelier en biologie végétale, Albert Mondor fait rayonner l'horticulture au pays depuis plus de 20 ans. Malgré son emploi du temps chargé, il a accepté d'échanger à plusieurs occasions avec les membres du Club Fleurs et Jardins lors d'activités au Jardin botanique. Afin de mieux le connaître, nous lui avons posé quelques questions.

Avez-vous grandi dans la nature ?

J'ai passé tous les étés de mon adolescence chez ma tante et mon oncle qui possédaient une pépinière et une entreprise d'aménagement paysager appelée Les Jardins de vos Rêves. C'est avec eux et mes cousines et cousins que j'ai découvert les plantes et développé ma passion pour l'horticulture.

Avez-vous toujours été attiré par les sciences naturelles ?

Depuis que je suis tout petit, j'ai toujours aimé le contact avec la nature, les plantes et les animaux. C'est aux Jardins de vos Rêves que la passion pour la création de jardins s'est vraiment révélée à moi.

Comment êtes-vous devenu un communicateur ?

Durant mon adolescence, j'ai fait du théâtre et de l'improvisation; j'aime le contact avec les gens. J'ai été chanceux : mes cours universitaires n'étaient pas terminés que j'avais déjà un poste de professeur en horticulture à l'Institut de technologie agroalimentaire de Saint-Hyacinthe, là même où j'étudiais. J'ai commencé ma carrière de communicateur en 1994, en participant à une chronique sur le jardinage pour l'émission *Louvain à la carte*, il y a maintenant plus de 20 ans !

Selon vous, comment le Club Fleurs et Jardins améliore-t-il les milieux de vie des résidents des HLM ?

Les végétaux créent un milieu et un environnement qui rendent les gens fiers d'appartenir à la collectivité. Je crois que le jardinage et le

contact avec les végétaux nous permettent de devenir meilleurs ! Les plantes ont un effet insoupçonné sur les êtres humains. Nous dépendons d'elles pour nous nourrir, nous vêtir, nous loger.

Sans les végétaux, nous ne pourrions tout simplement pas vivre !

Jardiner procure un grand bien-être personnel et collectif. Albert nous dit pourquoi les végétaux sont essentiels à la survie des êtres humains :

Les plantes sont à la base de notre nutrition. Les céréales, les légumes et les fruits que nous consommons chaque jour sont tous issus du monde végétal.

Une majorité d'objets utilisés au quotidien sont faits de végétaux, comme les maisons et les meubles fabriqués en partie avec le bois des arbres. Plusieurs vêtements sont faits avec des textiles provenant des plantes, comme le lin, le chanvre, le coton.

Les plantes fournissent de l'oxygène, dépolluent l'atmosphère et améliorent la qualité de l'air. Plusieurs sont efficaces pour éliminer les poussières contenues dans l'atmosphère et peuvent absorber et neutraliser certaines substances chimiques polluantes comme le plomb.

Les végétaux permettent de lutter contre les îlots de chaleur urbains. En été, ils empêchent les rayons du soleil de toucher le sol, procurant une ombre et une fraîcheur bienfaisantes.

Des études scientifiques ont démontré une baisse notable de la criminalité et une augmentation du sentiment de sécurité dans les quartiers aménagés et fleuris.

Merci Albert de partager avec nous votre savoir et votre passion. Vous pouvez lire sa chronique dans le Journal de Montréal toutes les semaines et le voir à l'émission *Le tour du Jardin*, diffusée sur les ondes d'Historia.



Qui fait quoi à l'OMHM ?



Lors d'une rencontre de consultation, l'agente de liaison Julie Chalifour examine les plans des travaux avec des locataires des habitations Plamondon.

En un mois, vous pourriez être en contact avec bien des employés de l'Office municipal d'habitation de Montréal, que ce soit pour des réparations, une activité, le renouvellement de votre bail ou une consultation des résidents. Voici une courte description du rôle du PER, du PRL... et de tous les autres.

- L'**agent de location** est votre premier contact. C'est lui qui vous fait signer votre bail. Il s'occupe aussi de la location de places de stationnement, du renouvellement du bail, des changements de logement ainsi que du respect du règlement d'immeuble.
- Comme son titre l'indique, le **préposé à l'entretien et aux réparations** (PER) assure l'entretien et les réparations des habitations auxquelles il est affecté. Il veille aussi au bon fonctionnement des équipements.
- Le **préposé à la sécurité des locataires** (PSL) est présent tous les jours dans le HLM. Il effectue deux tournées de surveillance des espaces communs entre 18 h et minuit pour vérifier que tout est normal.
- Le **préposé aux relations avec les locataires** (PRL) intervient quand l'agent de location n'est pas en mesure de régler un problème qui donne lieu à des plaintes. Il collabore aussi avec les organisateurs communautaires et les travailleurs sociaux.
- L'**organisateur communautaire** apporte son aide aux locataires pour fonder ou faire fonctionner une association. Il travaille aussi avec les organismes du milieu pour faire naître des projets sociaux ou des activités communautaires.
- Le **travailleur social** s'occupe des locataires qui ont des problèmes de santé mentale ou physique, qui ont des comportements les mettant à risque d'éviction, etc. Il évalue leurs besoins et les dirige vers les ressources appropriées.
- Le **préposé à la salubrité** (PS) entre en jeu lorsque des logements sont infestés ou encombrés. Appuyé par divers intervenants, il s'assure que les logements seront préparés adéquatement avant les interventions.
- L'**agent de liaison** fait le lien entre l'équipe des travaux majeurs et les locataires lorsque des travaux sont prévus dans un HLM. Il organise des rencontres de consultation sur les différents projets afin d'informer les résidents, d'échanger avec eux sur leurs préoccupations et de les accompagner tout au long du chantier.

Frapper à la bonne porte !

Les DVD des capsules vidéo *Frapper à la bonne porte* ont été remis aux associations de locataires lors des rencontres des Comités de secteur, le 7 mai dernier.

Avez-vous reçu votre exemplaire ? Sinon, veuillez composer le 514 872-2104 pour le demander. N'hésitez pas à visionner ce DVD en groupe pour en faire bénéficier tous les locataires.

Profitions de l'été



Après un hiver rigoureux et un printemps qui s'est fait attendre, nous voici aux portes de l'été, la saison qui nous incite à vivre dehors. C'est le moment de réaliser des corvées entre voisins pour embellir l'environnement ou d'entretenir un potager qui donnera des légumes à savourer au prochain repas

communautaire. Vous pourriez aussi prévoir une sortie à la plage ou à la piscine du quartier pour les enfants. Ils vont adorer ça !

Si vous avez besoin d'aide pour organiser vos activités estivales, tournez-vous vers vos organisateurs communautaires. Ils sont là pour vous guider et vous faire découvrir des moyens d'intéresser les locataires de votre immeuble à la vie communautaire. Ils peuvent aussi faciliter la création de liens avec les organismes de votre quartier. Faites appel à votre organisateur communautaire ! Il peut mettre beaucoup de ressources à votre disposition.

Les grandes chaleurs apportent toutefois certains inconvénients. Quand le mercure montera trop haut, assurez-vous d'ouvrir votre salle communautaire climatisée à tous les résidants. Chacun doit pouvoir y venir pour se rafraîchir et retrouver un peu d'énergie. Soyez vigilant aussi. Si un locataire semble avoir des problèmes de santé en raison de la chaleur, n'hésitez pas à agir et à le diriger vers les services de santé du quartier. De cette manière, tout le monde pourra profiter de la belle saison. Pour conclure, je nous souhaite beaucoup de soleil, tant dans nos cœurs qu'à l'extérieur.

Esther Giroux

Esther Giroux, directrice, Service du développement communautaire et social

CE QUE FAIT LE **Cor**

Au cours des dernières années, le Comité consultatif des résidants (CCR) a eu son mot à dire dans plusieurs dossiers, dont la création du centre d'appels et du Bureau des plaintes, la mise à jour de la politique de changement de logement et d'autres sujets qui touchent la vie quotidienne des résidants des HLM.

Le CCR s'informe

En décembre dernier, le Comité consultatif des résidants (CCR) recevait son homologue d'Ottawa, le Groupe consultatif des locataires. Sylvain Labrecque, président du CCR, rapporte que « cela nous a permis de voir ce qui se fait ailleurs, de découvrir des façons différentes de fonctionner ». Ce fut une rencontre enrichissante avec les représentants des locataires et les gestionnaires qui les accompagnaient, « même s'ils ont un environnement légal très différent, avec le maire qui siège à leur conseil d'administration », poursuit M. Labrecque. La rencontre a suscité de la curiosité au sein du CCR, qui espère avoir l'occasion de renouveler l'expérience. Peut-être avec son homologue de Toronto, qui sait ?

Une occasion de cultiver l'entraide

Club



Fleurs et Jardins

C'est reparti pour une autre saison ! Grâce au Club Fleurs et Jardins (CFJ), vous avez la possibilité d'embellir votre coin de ville.

Dans un HLM, cela peut devenir une activité rassembleuse qui utilise les talents de tous. Voilà une bonne occasion pour une association de locataires de montrer son esprit d'initiative et de favoriser l'entraide au sein de l'immeuble. Allez-y, invitez tout le monde à venir planter, sarcler et arroser dans la bonne humeur ! Vous aurez alors une excellente excuse pour faire la fête en fin de journée. Et rappelez à vos voisins qu'il suffit d'un coup de fil pour devenir membre du CFJ : composez le 514 872-2016. C'est gratuit !

Le Club Fleurs et Jardins a été conçu non seulement pour embellir l'environnement, mais aussi pour donner aux résidants d'un immeuble un rêve à partager et à réaliser ensemble. Faites vivre cette expérience aux locataires de votre HLM !



Une petite corvée d'embellissement met souvent des sourires sur les visages et donne l'occasion aux locataires de mieux se connaître.

Des travaux majeurs qui intègrent vos idées...

Par Marie-Eve Leblanc, collaboration spéciale



Diakite Hassanatou

Denis Lévesque

À voir sur le site Web de l'OMHM : deux locataires, Diakite Hassanatou, des habitations Saint-André, et Denis Lévesque, des habitations Sainte-Catherine d'Alexandrie, livrent leurs impressions sur leur expérience des travaux majeurs.

Lorsque l'Office réalise des travaux majeurs, il est à votre écoute, il veut entendre vos idées et vos préoccupations. C'est le moment idéal pour faire valoir votre connaissance de l'utilisation des lieux. Participez aux rencontres, exprimez-vous sur les options proposées par nos professionnels et devenez un partenaire du chantier. Dans ces situations, la présence d'un comité de locataires facilite les choses. Il permet à l'agent de liaison de prendre le pouls des locataires et d'ajuster le tir, au besoin. Les comités sont nos yeux et nos oreilles !

L'OMHM a rencontré deux locataires qui ont témoigné des retombées des travaux sur leur vie. Dans ces vidéos, ils abordent, entre autres, la notion de fierté, leur sentiment d'avoir été écoutés et l'impact sur la vie communautaire. Visitez le www.omhm.qc.ca, section à droite « L'OMHM en vidéos », choisissez la page « Travaux majeurs » et visionnez les vidéos.



Voisinons, voisinez

Pour partir à la découverte de la cohabitation harmonieuse

Une belle sortie qui élargit le cercle d'amis

Ce printemps, des résidents des HLM Marie-Laure-Porcheron, Simone-Léveillé, Fernande-Rochon de Gongre et Clotilde-d'Amico, situés à Verdun, sont allés à la cabane à sucre à Saint-Eustache en compagnie de locataires des habitations communautaires Entre-deux-âges et des résidences gérées par Alternatives communautaires d'habitation et d'intervention de milieu (ACHIM). Environ 150 aînés ont participé avec enthousiasme à cette activité qui les a fait sortir de chez eux et rencontrer des gens de leur quartier.

« C'était la première fois que nous avons une sortie avec des résidents d'autres HLM », raconte Lise Dufour, trésorière du comité de locataires des habitations Fernande-Rochon de Gongre. « Les gens ont tellement aimé ça ! Ils n'arrêtent pas d'en parler et de demander s'il y en aura d'autres. »

Alain Métivier, Serge Rollin et Loovendson Civil, les travailleurs de milieu à l'origine de cette escapade, sont convaincus qu'en collaborant ainsi à un projet commun, les comités de locataires ouvrent de nouveaux horizons. « Les locataires se lient avec des gens d'autres immeubles, ils discutent avec les intervenants de milieu qui les accompagnent, rapporte M. Métivier. Tout ça crée un sentiment d'appartenance plus large que seulement le HLM. »

L'événement a obtenu tant de succès que M. Métivier et ses complices se sont remis à la tâche. Ils comptent attirer 190 personnes à un méchoui cet automne.



150 aînés de Verdun, Ville-Émard et Côte-Saint-Paul ont partagé avec plaisir un repas de cabane à sucre ce printemps. Seront-ils encore plus nombreux au méchoui de l'automne ?

Nouveaux comités de locataires

Au cours du printemps, pas moins de 17 élections se sont tenues dans les HLM de Montréal, dont quatre qui ont permis de fonder de nouvelles associations. Les 81 personnes élues ont été choisies pour organiser des activités, démarrer des projets et représenter les locataires de leur HLM aux réunions des comités de secteur ou à d'autres événements. Merci à tous de votre participation et bravo aux nouveaux élus !

SECTEUR SUD-OUEST

Domaine des Rapides **P**

Ginette Demers
Marie-Orietta Beaugard
André Limoges

Télesphore-Savaria **P**

Ginette Pinet
Yvon Pinet
Pauline Larivière
Nicole Joly

Shevchenko **P**

Carol Couillard
Shirley Groleau Leblanc
Germine Garnon

SECTEUR NORD-OUEST

Hélène-Boullé **F**

Pierre Gauthier
Bertha Labrie
Diane Sarrazin-Fournier
Claudette Gagné
Jean Binette

Saint-Roch **P**

Hermendo Betancourt
René Cordero
Juan Antonio Abal
Kyriakoula Karampelas
Dorothee Savard

Boyer **P**

Lise Chrétien
Ginette Lefebvre
Nicolas Dattoli
Janine Brazeau
Jeannine Gendron

Rousselot **F**

Chantale Révolus
Palaninathan Arumugam
Lydia Munoz
Fariba Asmadys

Gabriel-Sagard **P**

Lourdes Martinez
Guylaine Lebœuf
Raquel Caitak
Hortensia Rodriguez

Badeau-Sauvé **P**

Hayat Darouni
Diane Grainger
Cécile Gordon
François Courtois

NOUVELLE ASSOCIATION

D'Auteuil **P**

Ginette Lavoie
Marcel Vervais
Micheline Butler
Yanick Ambroise
Vahan Sekeryan
Jocelyne Décary
Marianne Girard

De Bellechasse

(6001) **P**

Micheline Carrière
Ronald Coleman
Manon Dupuis
Ginette Larocque
Carmen Lafrance
Francine Therrien

SECTEUR EST

Jacques-Cartier **F**

Doris Roussy
Sylvain Labrecque
Jamila Anzer
Mohamed-Rachid Asma
Pierrette Therrien

Longue-Pointe **P**

Hélène Vaillancourt
Micheline Gagné
Normand Vincent
Claudette Labrie
Lydia Després

NOUVELLE ASSOCIATION

Sainte-Brigide **P**

Jacques Bradet
Gilles Aubry
Michèle Pronovost

NOUVELLE ASSOCIATION

Honoré-Beaugrand **P**

Suzanne Parenteau
Léon Plante
Ginette Sénécal
Céline Auchu
Pierrette Valiquette
Lise Massicotte

NOUVELLE ASSOCIATION

Séguin **F**

Julie Laprès
France Bisson
Annie Lapierre
Gaétan Gauvin
Sophie Rousseau
Lucie Cayouette
M.H. Thomas-Gauthier

Desjardins **P**

Jocelyne Noël
Nicole Lecours
André Brûlé
Antonin Gagnon
Diane Paquin

P HLM pour personnes âgées

F HLM pour familles et personnes seules

Ces renseignements sont donnés à titre indicatif et sont sujets à changement selon l'évolution des associations de locataires.



Au sein d'une association, c'est le comité de locataires qui s'occupe des questions dont les membres lui ont confié la responsabilité ; il est le porte-parole des résidents. Il se préoccupe de la qualité de vie et il amorce des projets. Il encourage aussi la participation du plus grand nombre possible de locataires dans l'organisation des activités et dans la vie associative.

À mettre à l'agenda !

La prochaine assemblée générale annuelle des locataires de l'Office municipal d'habitation de Montréal (OMHM) aura lieu le mardi 6 octobre 2015.

Soyez au rendez-vous, de 9 h à 15 h au CEDA (2515, rue Delisle, station Lionel-Groulx). Les associations recevront, à la fin de l'été, une invitation donnant tous les détails.

Sélectionné pour un prix ou une offre exceptionnelle? Distinguez le vrai du faux !

Par l'Office de la protection du consommateur

Vous venez de gagner un prix. Ou on vous offre une gratuité ou un rabais que, paraît-il, vous ne pouvez refuser... Une lettre, un coup de fil ou un courriel vous a confirmé le tout.

Devez-vous déboursier une somme d'argent pour profiter de cette offre ? Devez-vous donner votre numéro de carte de crédit ? Soyez vigilant. Il se pourrait que vous ayez affaire à un commerçant qui utilise de fausses raisons pour vous vendre un bien ou un service, vous faire signer un contrat, etc.

Faire preuve de prudence

Avant d'ouvrir votre porte-monnaie, vérifiez certaines choses...

Peu importe l'offre qui vous est faite :

- Lisez bien la documentation fournie, y compris les petits caractères. Vous saurez ce à quoi vous vous engagez réellement (un essai gratuit, un achat, un abonnement annuel, etc.).
- Évitez de prendre un engagement si vous ne comprenez pas totalement l'information donnée, par exemple parce qu'elle est écrite avec des mots compliqués.
- Vous devez faire un achat ? Vérifiez si le prix du bien ou du service qu'on vous demande d'acheter est moins élevé chez d'autres commerçants. Vous pourrez ainsi voir si la proposition qui vous est faite est vraiment avantageuse.
- Assurez-vous d'avoir le nom et l'adresse du commerçant, et pas seulement une case postale. Souvenez-vous qu'en cas de problème, il vous sera difficile de faire valoir vos droits auprès d'un commerçant avec qui vous ne pouvez pas communiquer.



- Redoublez de prudence si l'adresse du commerçant est située à l'extérieur du Québec. Utiliser vos recours serait plus compliqué.

Porter plainte

Un commerçant vous a fait croire que vous gagniez un prix, mais, finalement, vous constatez qu'il cherchait plutôt à vous vendre des produits ou des services ? Cela pourrait être illégal.

Si un commerçant vous a fait de « fausses représentations », vous pouvez porter plainte à l'Office de la protection du consommateur en téléphonant au **1 888 672-2556**. D'autres renseignements sont aussi accessibles dans son site Web : **www.opc.gouv.qc.ca**.

QU'EST-CE QUE L'OFFICE DE LA PROTECTION DU CONSOMMATEUR ?

C'est un organisme gouvernemental qui informe et protège les consommateurs. Il surveille l'application des lois et des règlements sous sa responsabilité. Il veille à ce que les consommateurs connaissent leurs droits, leurs obligations et leurs recours concernant la consommation : services de téléphonie cellulaire, échange et remboursement d'un produit, achat ou réparation d'une automobile, garanties supplémentaires, exactitude des prix en magasin, etc.

N'hésitez pas à communiquer avec l'Office de la protection du consommateur pour prendre de l'information sur vos droits et vos recours, ou pour porter plainte contre un commerçant : **1 888 672-2556** ou **www.opc.gouv.qc.ca**.



Collectes de matières dangereuses résiduelles dans nos HLM : un succès

Par Brigitte Laliberté

En 2014, l'Office municipal d'habitation de Montréal a mis sur pied un projet de récupération des matières dangereuses résiduelles (MDR) provenant de ses activités d'entretien et de réparation. Nous sommes fiers d'annoncer que nous avons réalisé 22 collectes dans 124 HLM; cela représente près de 22 tonnes de matières !

Les principales MDR que l'on retrouve dans nos HLM sont les lampes fluorescentes, les piles, les bonbonnes de gaz, les anciens thermostats au mercure, les contenants de peinture, les aérosols, les pneus, les téléviseurs et les ordinateurs.

À la fin de leur vie utile, ces produits sont considérés, au sens de la Loi sur la qualité de l'environnement, comme des matières dangereuses résiduelles, car ils contiennent plusieurs métaux lourds, des BPC et du mercure. Ils sont une source de pollution pour le sol et les eaux souterraines lorsqu'ils sont enfouis et ils représentent un risque pour la santé.

Ce projet fait la preuve du grand potentiel de récupération des matières dangereuses résiduelles dans nos HLM. Sur les 22 tonnes de matières ramassées, nous constatons que certaines de ces matières sont produites par notre service d'entretien et de réparation et d'autres par les résidants. Comme locataire, vous avez la responsabilité de disposer de façon sécuritaire de vos résidus domestiques dangereux, en allant les porter dans un écocentre. Pour plus d'information, veuillez appeler votre arrondissement en composant le 311.

Pour nous assurer du bon succès de cette initiative, qui se poursuivra au cours des prochaines années, nous avons besoin de votre collaboration !

La salubrité... à vous de jouer

La lutte contre les insectes nuisibles : mieux vaut prévenir !

Par Jocelyne Dorris

Les locataires ont un rôle important à jouer pour faciliter la lutte contre les insectes nuisibles. Voici les gestes que vous devez poser pour éviter la présence indésirable des coquerelles et des punaises :

Les coquerelles

- Il est important de garder votre logement propre en tout temps, en particulier votre cuisine.
- Passez régulièrement l'aspirateur ou le balai.
- Conservez vos aliments dans des contenants fermés.
- Essuyez le comptoir et la table de cuisine après chaque repas. Ne laissez pas traîner de vaisselle sale.
- Sortez vos ordures et mettez-les dans un contenant fermé par un couvercle.

Les punaises

- Ne ramassez pas des meubles d'occasion.
- Lavez et séchez à haute température les vêtements d'occasion que vous venez d'acheter.

N'importe quelle maison peut servir de logis aux coquerelles et punaises; n'ayez pas honte. **L'IMPORTANT, C'EST DE RÉAGIR RAPIDEMENT.** Si vous apercevez des bestioles indésirables dans votre logement, composez le 514 872-OMHM (6646). Même si l'OMHM offre gratuitement le service d'extermination pour ses locataires, n'oubliez pas que vous aussi avez votre rôle à jouer !



Gala des Prix Leviers

Christian Bonavina : un exemple inspirant pour les jeunes des HLM de l'Est

Par Daniel Deslauriers



« Les gens m'arrêtent sur la rue pour me féliciter du chemin parcouru. »

Christian Bonavina

À gauche, Christian Bonavina à l'Assemblée nationale en compagnie du député de Saint-Jean, Dave Turcotte, qui représentait le député de Bourget, Maka Kotto, lors de la remise des Prix Leviers.

Christian Bonavina est un grand champion. Il a vaincu ses dépendances aux drogues pour devenir une inspiration pour son voisinage aux habitations Dupéré, où il a grandi.

Il a été honoré, l'automne dernier, lors de la 5^e édition des Prix Leviers organisée par le Regroupement des organismes communautaires autonomes jeunesse du Québec (ROCAJQ). À cette occasion, 23 jeunes ont été accueillis à la bibliothèque de l'Assemblée nationale, en présence du premier ministre Philippe Couillard, pour souligner leur courage et leur engagement à espérer une vie meilleure. « On parle du succès, de l'excellence et de la réussite

comme si cela était toujours facile et sans obstacles. Vous, vous avez réussi à affronter ces difficultés, et parfois même certains échecs, et à les transformer en réussite », a déclaré le premier ministre. « Je ne pensais jamais mettre les pieds à l'Assemblée nationale », nous a confié, encore ému, Christian.

Long voyage

Christian Bonavina, 30 ans, revient de loin. Il a grandi dans un quartier de l'Est de Montréal où il a vu et connu la misère. « J'ai longtemps consommé et vendu des drogues dures jusqu'au moment où je me suis réveillé », dit-il. Et puis, il y a eu la boxe, qui l'a sauvé, lui qui pesait 460 livres avant d'entreprendre son entraînement il y a quatre ans. « La boxe, ça a été ma désintox. J'ai connu plein de boxeurs professionnels qui sont des modèles pour moi. » Quelques années plus tard, il a entrepris une diète sévère qui lui a permis de perdre 190 livres.

Depuis, il a mené une trentaine de combats amateurs. Il s'entraîne régulièrement dans un club de boxe de Mascouche. La boxe est devenue sa vie en quelque sorte. Mais, dans son quartier, ce qui importe, c'est l'image qu'on garde de lui. « Les gens m'arrêtent sur la rue pour me féliciter du chemin parcouru. Ici, tout le monde me connaît parce que j'y vis depuis l'âge de 7 ans. »

« C'est un jeune homme engagé, une belle réussite et un excellent exemple pour tous. Il veut redonner à la communauté ce qu'il a reçu », explique Nathalie Dufort, organisatrice communautaire à l'OMHM. Christian donne des cours de boxe au Garage des jeunes sur une base bénévole. Bientôt, il donnera aussi des conférences sur la motivation, parce que son histoire a des échos partout dans le quartier.

Son but est de passer chez les professionnels ou, à tout le moins, d'avoir son studio de boxe. Il participe aussi à un programme d'Emploi-Québec pour travailler éventuellement dans le domaine de la construction. « J'y mets tellement d'efforts. Je ne vois pas pourquoi je ne pourrais pas réussir. Et si moi je le peux, n'importe qui le peut aussi », conclut Christian Bonavina.

Qui peut m'aider?

Par Mélanie Samson, travailleuse sociale à l'OMHM

Il existe à Montréal plusieurs organismes qui peuvent vous aider à faire face à différents problèmes. Comme il est parfois compliqué de s'y retrouver, voici une liste à conserver comme référence en cas de besoin.

Difficultés financières

Les ACEF (Associations coopératives d'économie familiale) offrent des services financiers gratuits (planifications budgétaires, cliniques d'impôts, etc.). Il existe aussi plusieurs organismes de dépannage alimentaire, vestimentaire et de biens meubles. Votre CLSC pourra vous informer sur les organismes de votre secteur.

Violences physiques et psychologiques

Le groupe Option vient en aide aux hommes et aux femmes qui ont des comportements violents, particulièrement dans leurs relations de couple (514 527-1657). Pro-Gam offre une psychothérapie à faible coût aux hommes qui ont des comportements violents (514 270-8462).

Victime d'acte criminel ou d'abus et de violence conjugale

Tous les organismes d'aide que nous vous proposons pour ce type de difficultés assurent un service confidentiel et gratuit. Le personnel de la ligne SOS violence conjugale (514 873-9010) vous écoute en tout temps et vous dirige vers des ressources spécialisées adaptées à votre situation, comme des centres d'hébergement pour femmes et enfants victimes de violence conjugale. Ces centres offrent un endroit sécuritaire (leur adresse est privée) où se réfugier, un accompagnement et un soutien téléphonique, une fois le séjour terminé.

La ligne téléphonique Aide Abus-Aînés offre un service d'écoute et de référence à toute personne touchée par l'abus d'un aîné (514 489-2287). Quant aux CAVAC (Centres d'aide aux victimes d'actes criminels), ils vous aident à surmonter les conséquences psychologiques et sociales qu'un acte criminel a eues sur votre vie (1 866 538-1822).



Si vous êtes victime d'un acte criminel, de violence, d'abus ou que votre sécurité est menacée, **communiquez avec le 911 avant de faire appel à un organisme spécialisé.** Dans votre immeuble : s'il s'agit d'un conflit de voisinage, parlez-en à votre agent de location. Si vous sentez votre sécurité en péril, faites appel au service de sécurité de l'OMHM en composant le 514 872-6646.

Détresse psychologique

La ligne Suicide-Action s'adresse aux personnes suicidaires, à celles qui sont inquiètes pour un proche ou qui ont perdu un être cher par suicide (514 723-4000 ou 1 866 277-3553).

Dépendance aux drogues, à l'alcool, au jeu compulsif

Pour des renseignements sur les services de réadaptation en dépendance disponibles pour votre situation particulière, Drogue, Aide et référence (514 527-2626) ou Jeu, Aide et Référence (514 527-0140) peuvent vous renseigner.

Pour les jeunes

Les organismes Tel-jeunes (1 800 263-2266) et Jeunesse, J'écoute (1 800 668-6868) disposent d'une équipe d'intervenants professionnels disponibles en tout temps, par téléphone, sur Internet et par messagerie texte pour écouter les jeunes de 5 à 20 ans, pour les soutenir et les informer.

Pour connaître les numéros de téléphone des organismes qui ont des bureaux sur l'île de Montréal, comme les ACEF, communiquez avec le Centre de référence du Grand Montréal en composant le 514 527-1375 ou avec votre CLSC.

Vous êtes une **femme cheffe de famille monoparentale** et vous désirez retourner sur le **marché du travail** ou aux **études**?



Les inscriptions
sont en cours

Le Sorif peut vous aider!

Emploi Québec



La prochaine session d'ateliers débute le **1^{er} septembre 2015.**

Nos services sont professionnels et gratuits!

Il s'agit d'un programme reconnu par Emploi-Québec susceptible de vous faire bénéficier d'allocations d'aide à l'emploi, de frais de garde et de transport.

Le Sorif est situé au 5150, rue Saint-Hubert, à 2 pas du métro Laurier, sortie rue Laurier.

INFORMATION ET INSCRIPTION : 514 271-3866

www.sorif.org

Fondation de l'OMHM

Des bourses pour 15 jeunes des HLM de Montréal

Par Martin Després

Quinze jeunes vivant en HLM, inscrits en 3^e année du secondaire, sont parrainés pendant trois ans par la Fondation de l'Office municipal d'habitation de Montréal.

La Fondation inclut ainsi un nouveau volet à sa mission en 2015 en remettant des bourses individuelles afin d'aider des étudiants dans leur cheminement scolaire. Chaque étudiant reçoit 500 \$ par année.

Ces bourses sont remises dans le cadre du programme *Persévéra* grâce à une entente de partenariat signée entre la Fondation de l'OMHM et le Fonds d'aide à l'éducation Éducaide. « Le programme *Persévéra* est un fonds d'aide à l'éducation destiné à soutenir des jeunes issus de milieux moins favorisés à l'aide de bourses de persévérance, ce qui rejoint tout à fait nos objectifs », explique Fabien Cournoyer, président du conseil d'administration de la Fondation.

Les premières bourses ont été remises en février dernier. Les étudiants sélectionnés fréquentent les écoles suivantes, situées dans divers quartiers montréalais : Saint-Henri (Petite-Bourgogne, Saint-Henri), Pierre-Dupuy (Sainte-Marie, Saint-Jacques), Chomedey-de-Maisonneuve (Hochelaga, Maisonneuve), Édouard-Montpetit (Louis-Riel, Dupéré) et Louis-Joseph-Papineau (Sainte-Lucie, René-Goupil, Gabriel-Sagard).

Des jeunes actifs grâce à Lait's Go Sport

Par ailleurs, la Fondation a remis des bourses de 715 \$ à 7 organismes œuvrant auprès des jeunes des HLM de Montréal. Ce montant total de 5 005 \$ provient d'une collaboration entre *Lait's Go Sport* et Patrice Bernier, capitaine de l'Impact de Montréal et porte-parole de la



Stéphane Corriveau et Fabien Cournoyer, respectivement président d'Éducaide et de la Fondation de l'OMHM, en compagnie de trois des 15 jeunes récipiendaires de bourses de la Fondation, Ngoc Tuyet Dang, Félix Loeng et Xuan-Vy Carol Vu.

Fondation. Ces bourses ont été attribuées afin d'aider les organismes à promouvoir la pratique sportive et à acquérir de l'équipement de soccer.

Soutien aux organismes

La Fondation lancera, en cours d'année, un appel de candidatures afin d'identifier de nouveaux organismes communautaires qui recevront un soutien financier. Ces organismes doivent travailler auprès des jeunes en HLM et valoriser la persévérance scolaire.

Soulignons que la Fondation a remis aux trois premiers organismes soutenus plus de 200 000 \$ depuis 2012. Pour plus de renseignements sur la Fondation de l'OMHM, visitez le site Web www.fondationomhm.ca.

Des expériences enrichissantes

L'OMHM ouvre ses portes à des jeunes résidents

Par Véronique Lévesque-Arguin et Jocelyne Dorris

Pour la plupart des adolescents et des jeunes adultes, choisir un programme d'études supérieures ou une carrière représente tout un casse-tête ! Afin de donner un coup de pouce à ses jeunes résidents de 14 à 25 ans, l'OMHM leur offre, tout au long de l'année, l'occasion de faire un stage auprès des membres de son personnel.

Il y a 2 possibilités de stage pour les jeunes. Le stage exploratoire a pour objectif de leur

permettre de plonger dans l'univers de la profession ou du métier qui les intéresse. Ce stage de courte durée, variant selon le domaine choisi, s'adresse à celles et ceux qui hésitent quant à leur choix d'études ou de carrière. Il leur offre la chance d'en apprendre davantage sur un métier qui les attire en travaillant aux côtés de personnes qui occupent un emploi dans le domaine.

Pour les jeunes qui étudient au cégep, à l'université ou qui suivent une formation

professionnelle, l'OMHM peut accueillir un stagiaire pour un stage professionnel, et ce, pendant la durée exigée par l'établissement scolaire.

Si votre jeune souhaite faire un stage chez nous, communiquez avec les agentes de milieu de vie Véronique Lévesque-Arguin (514 473-3659) ou Ismertha Raciuc (514 295-0484). Elles peuvent aussi être jointes par le biais de la page Facebook du MOUV : facebook.com/mouvomhm.

Ah non, pas encore du bruit ! Ou comment régler une situation dérangeante à l'amiable

Par Leïla Bouherra, avec la participation de l'équipe du Centre de formation sociale Marie-Gérin-Lajoie

Qui n'a jamais été dérangé par le bruit de son voisin ? Qu'il s'agisse du son du téléviseur, de musique trop forte, d'un pas un peu lourd, de portes qui claquent ou de conversations animées, le bruit fait partie du quotidien. Mais quand il devient envahissant et qu'il vous gâche la vie, on parle alors de nuisances sonores.

Avez-vous pensé à en discuter directement avec votre voisin afin de régler cette situation ? Voici quelques suggestions qui faciliteront vos échanges :

Ne tirez pas des conclusions trop hâtives

Même si le comportement de votre voisin a un impact négatif réel sur vous, cela n'est pas nécessairement intentionnel de sa part. Peut-être ne fait-il pas exprès. Pourquoi ne pas prendre le temps de clarifier la situation avec lui ?

Créez des conditions favorables au dialogue

Il peut être tentant de réagir de façon impulsive, mais vous risquez alors d'aborder votre voisin sur un ton agressif, et la conversation ne sera pas constructive. Assurez-vous d'être suffisamment calme et maître de vous-même avant d'agir.

Restez poli

Qui peut affirmer qu'il n'a jamais été bruyant pour ses voisins ! Que diriez-vous alors d'agir comme vous auriez aimé qu'on le fasse avec vous dans la même situation ? Dans tous les cas, restez poli. Évitez les insultes et les menaces.

Soyez clair

Expliquez clairement la raison de votre venue : la cause de votre mécontentement, ce que cela vous fait vivre. Prenez aussi le temps d'écouter votre voisin et cherchez avec lui des façons d'améliorer la situation.

Choisissez le bon moment

Il se peut qu'au moment où vous décidez de cogner à sa porte, votre voisin soit occupé. Dans ce cas, offrez-lui de revenir plus tard ou proposez-lui de venir discuter chez vous, ce qui lui permettra peut-être de mieux comprendre ce que vous vivez.

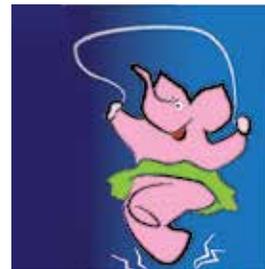
Soyez patient

Changer des habitudes peut prendre un certain temps. Ne vous découragez pas trop vite et persévérez dans votre intention de maintenir une bonne communication avec votre voisin, même si vous n'obtenez pas immédiatement les résultats espérés.

N'oubliez pas de le remercier !

Dès que vous constaterez une amélioration de la situation, n'hésitez surtout pas à aller voir votre voisin pour le remercier ! C'est une excellente façon de l'encourager à continuer dans la même voie et d'améliorer la confiance et la collaboration entre vous.

Nous espérons que ces quelques suggestions vous aideront à maintenir de bonnes relations avec vos voisins.



Embellir en respectant les règles de sécurité et de bon voisinage

Les jardinières suspendues, les bacs et les pots qui se trouvent sur les balcons doivent être installés de façon sécuritaire. Il suffit d'un gros coup de vent ou d'une jardinière mal fixée pour mettre en péril la sécurité des personnes sur le terrain. Au moment de l'arrosage de vos plantes, faites attention de ne pas arroser aussi vos voisins !

✓
À L'INTÉRIEUR
DU BALCON



✗
À L'EXTÉRIEUR
DU BALCON





Atelier de peinture Une fresque impressionnante aux habitations Hochelaga

Par Daniel Deslauriers

L'entrée de la tour des aînés des habitations Hochelaga est plus vivante et colorée que jamais grâce à un groupe de jeunes résidents.

Épaulés par Joëlle Tremblay, professeure en arts de l'Université Laval, ces jeunes artistes en herbe ont réalisé une fresque à saveur hivernale au cours de l'après-midi du 27 décembre, lors des premiers jours du congé des Fêtes.

L'idée vient d'ATD Quart Monde (Agir Tous pour la Dignité), un organisme présent au Québec depuis 1982. Sa mission consiste notamment à mener des actions concrètes, dans des quartiers défavorisés pour encourager la participation citoyenne dans divers projets.

Lien intergénérationnel

« C'est un projet intergénérationnel qui a permis de rapprocher les aînés et les jeunes et d'humaniser les lieux de cette habitation », précise Nathalie Dufort, organisatrice communautaire à l'Office municipal d'habitation de Montréal. « Le projet aurait été impensable sans le concours de deux membres de l'équipe à l'entretien et aux réparations aux habitations Hochelaga, le préposé Robert Morency et le directeur Steve Benoit. »

Cette belle réalisation a eu un tel impact qu'on songe maintenant à la répéter dans les autres bâtiments pour familles des habitations Hochelaga. En effet, d'autres ateliers de peinture sont dans la mire d'ATD Quart Monde au cours des prochains mois.

Vivre dans une résidence pour aînés ENHARMONIE Un vrai coup de cœur pour cette ancienne locataire d'un HLM

Par Chantal Roby

Louise Larocque est rayonnante. Depuis novembre dernier, elle vit à la Résidence Rosalie-Cadron qui est administrée par l'Office municipal d'habitation de Montréal. Auparavant, elle vivait dans un logement HLM. Elle en garde d'ailleurs un très bon souvenir. « Je me suis fait beaucoup d'amis là-bas et j'ai pu m'impliquer dans six comités ! »

La signature de son bail à la résidence s'est fait tout naturellement. « Je m'y rendais pour visiter une amie et voilà que j'ai eu un coup de cœur pour un 3 ½ ! Dans la vie, tout arrive pour une raison », résume-t-elle. Louise aime la tranquillité des lieux et la proximité avec les centres commerciaux. Chaque semaine, elle participe aux activités qui sont proposées aux résidents : des spectacles, du taï chi, des conférences.

M^{me} Larocque attend avec impatience la belle saison pour embellir son balcon. La résidence a offert des semis aux résidents qui souhaitent faire du jardinage. Voilà une façon inspirante pour Louise d'y célébrer son premier été.

Nous remercions Claudine Paradis, directrice de la Résidence Rosalie-Cadron, pour sa collaboration.



« Dans la vie,
tout arrive pour
une raison. »

M^{me} Louise Larocque

Situées à Montréal, les résidences ENHARMONIE sont destinées aux personnes âgées de 60 ans et plus, à revenu modéré. Des services sont inclus dans le prix du loyer : 5 dîners par semaine, la télévision par câble, l'électricité, le chauffage et plus. Un personnel qualifié est sur place en tout temps. Pour en savoir plus, visitez residencesharmonie.qc.ca ou composez le 514 956-7422.



On n'a pas tous les jours 100 ans !

Madame Lanteigne, la nouvelle centenaire des habitations Drolet, a fêté en grand son anniversaire. Elle a reçu de nombreux témoignages d'affection et plusieurs cadeaux.

Noël aux habitations Clothilde-d'Amico

Tous les ingrédients étaient réunis pour faire du souper de Noël des habitations Clothilde-d'Amico, à Verdun, un beau succès : des décorations festives or et rouge, une ambiance joyeuse et un repas digne d'une reine et d'un roi !



La pétanque à l'honneur aux habitations Laporte

Une douzaine de résidents des habitations Laporte ont redécouvert la pétanque, et c'est avec enthousiasme qu'ils ont honoré leurs vainqueurs l'automne dernier. Ils ont bien l'intention de poursuivre la pratique de ce loisir qui les aide à se maintenir en forme.

Un souper «à la russe»

Des repas intergénérationnels et intercommunautaires mettant en vedette différentes cultures ont été organisés aux habitations De Terrebonne, en collaboration avec Action Communiterre. Ce type d'événements favorise l'ouverture et la création de liens entre les résidents et leur offre l'occasion de découvrir la cuisine, la musique et l'histoire de divers pays.



Parc Royal s'est refait une beauté

Au cours des 10 dernières années, plusieurs initiatives communautaires et travaux de rénovation ont permis d'améliorer les milieux de vie des locataires des habitations Parc Royal. Ceux-ci ont voulu exprimer leur satisfaction en compagnie des élus de l'arrondissement de Saint-Laurent et du personnel de l'OMHM lors d'un repas préparé par plusieurs des résidentes.



Un anniversaire réussi à Durocher

C'est en grand nombre que les résidents des habitations Durocher, dans le Plateau Mont-Royal, ont fêté le 35^e anniversaire de leurs habitations. Émus, les participants ont applaudi chaleureusement les organisateurs de cette activité.



Une belle célébration aux habitations Des Pointeliers

Les quelque 60 résidents des habitations Des Pointeliers, à Pointe-aux-Trembles, ont célébré Noël en bonne compagnie : le père Noël et son fidèle renne au nez rouge, Rodolphe, venus expressément du Pôle Nord !

OBTENEZ UN FRIGO NEUF POUR 75 \$, 95 \$ OU 120 \$
UN PROGRAMME DE REMPLACEMENT DE VIEUX FRIGOS D'HYDRO-QUÉBEC VISE LES LOCATAIRES EN HLM.

LE PROGRAMME SE TERMINE LE 31 DÉCEMBRE 2015 !
POUR VOUS PROCURER UNE TROUSSE D'ADHÉSION,
COMPOSEZ LE 514 872-OMHM (6646).



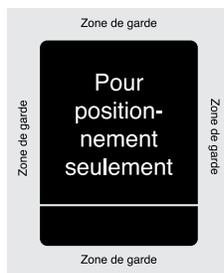
Invitation à partager

Vous avez aussi de beaux souvenirs à partager ?

Faites-nous parvenir vos photos accompagnées d'une courte description par courriel, à jocelyne.dorris@omhm.qc.ca, ou par la poste, à l'adresse suivante :
La Rose des vents
415, rue Saint-Antoine Ouest, 2^e étage
Montréal (Québec) H2Z 1H8



Pour tout savoir sur l'OMHM
www.omhm.qc.ca



Le bulletin *La Rose des vents* est publié par le Service des communications de l'Office municipal d'habitation de Montréal à l'intention des locataires de l'Office.

Direction de projet et coordination: Jocelyne Dorris

Rédaction: Daniel Deslauriers, Martin Després, Jocelyne Dorris, Nicole Halpert, Brigitte Laliberté, Marie-Eve Leblanc, Véronique Lévesque-Arguin, Hélène Morin, Chantal Roby, Mélanie Samson, Centre de formation sociale Marie-Gérin-Lajoie, Office de la protection du consommateur

Révision: Marie-Rose Basque, Linguitech

Photos: Alarie Photos, François Desaulniers, Rodney Ramcharitar, OMHM, Sentier Urbain, organismes partenaires, organisateurs communautaires et locataires

Infographie: Communication Art & Graf

Impression: Imprimerie LithoChic **Tirage:** 17 700 français, 4 300 anglais

Dépôt légal: Bibliothèque nationale du Québec ISSN 1704-5754



PP 40051653

Retourner les revues non distribuables à l'adresse suivante :
415, rue Saint-Antoine Ouest, 2^e étage
Montréal (Québec) H2Z 1H8



L'OMHM à votre service !

Centre D'APPELS
514 872-OMHM (6646)

Entretien, réparation et extermination
7h à 23h
7j/7

Sécurité et réparations urgentes
24h/24
7j/7

**APPELS D'URGENCE
HORS DES HEURES
RÉGULIÈRES DE TRAVAIL**

En cas d'urgence seulement, nos employés travaillent jusqu'à 23 h les soirs de semaine et en journée le samedi et le dimanche. Ne soyez donc pas surpris si un préposé à l'entretien et aux réparations ou un autre spécialiste (plombier, électricien) de l'OMHM se présente chez vous hors des heures régulières de travail. Vous pourrez l'accueillir en toute sécurité une fois qu'il se sera identifié.

SECTEUR SUD-OUEST
2247, rue Delisle, 3^e étage Montréal, QC H3J 1K4
Ouvert du lundi au vendredi de 8 h 30 à 12 h et de 13 h à 16 h 30

POINTS DE SERVICES

LACHINE 1830, Duff Court, app. 108 Lachine, QC H8S 1C7 Ouvert tous les mercredis, de 8 h 30 à 12 h et de 13 h à 14 h	LASALLE 760, rue Gamelin LaSalle, QC H8P 3L6 Ouvert le dernier mercredi du mois, de 9 h à 12 h et de 13 h à 14 h 30	VERDUN 5600, boul. LaSalle, bureau 100 Verdun, QC H4H 2T2 Ouvert le deuxième et le dernier mercredi du mois, de 9 h à 12 h
---	--	---

SECTEUR NORD-OUEST
255, boul. Crémazie Est, bureau 150 Montréal, QC H2M 1M2
Ouvert du lundi au vendredi de 8 h 30 à 12 h et de 13 h à 16 h 30

POINTS DE SERVICES

MONTRÉAL-NORD 6750, boul. Gouin Est Montréal-Nord, QC H1G 6E2 Ouvert le mercredi de 9 h à 12 h	SAINT-LAURENT 1500, rue Élisabeth Saint-Laurent, QC H4L 5K4 Ouvert le mercredi de 8 h 30 à 12 h	SAINT-LÉONARD 6180, rue Jarry Est Saint-Léonard, QC H1P 3G5 Ouvert le mercredi de 9 h à 12 h	OUEST DE L'ÎLE 14101, Anselme-Lavigne Pierrefonds, QC H9A 1R4 Ouvert le mercredi de 8 h 30 à 12 h
--	---	--	---

SECTEUR EST
3330, boul. de l'Assomption
Montréal, QC H1N 3S4
Ouvert du lundi au vendredi
de 8 h 30 à 12 h et de 13 h à 16 h 30

QUESTIONNEMENT ?
**QUESTIONS LIÉES AU BAIL OU AUX
RELATIONS DE BON VOISINAGE**

.....

Adressez-vous à **VOTRE AGENT DE LOCATION** pour tout renseignement concernant la reconduction ou la résiliation du bail, l'arrivée ou le départ d'un occupant, le paiement du loyer, le stationnement, un changement de logement et pour tout problème de voisinage. Le numéro de téléphone de votre agent de location se retrouve sur votre bail.

